



Groupe **ProActiv**

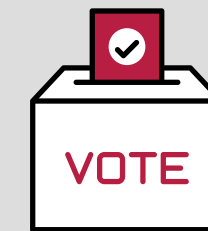
L'environnement professionnel du Conseiller en
Insertion Professionnelle.

OBJECTIF DE LA SÉQUENCE

Appréhender de manière très générale l'environnement professionnel du CIP



Le cadre politique



Les institutions



Les partenaires



Conseiller en Insertion Professionnelle : Un métier “politisé”



→ Il travaille avec Pôle Emploi, le FSE (le Fonds Social Européen), les départements, les régions, missions locales, Cap emploi, les PLIE, les structures de l'insertion par l'activité économique, les communes, les intercommunalités.

→ La plupart des structures d'insertion sont des associations, donc subventionnées, donc soutenue par les pouvoirs publics.

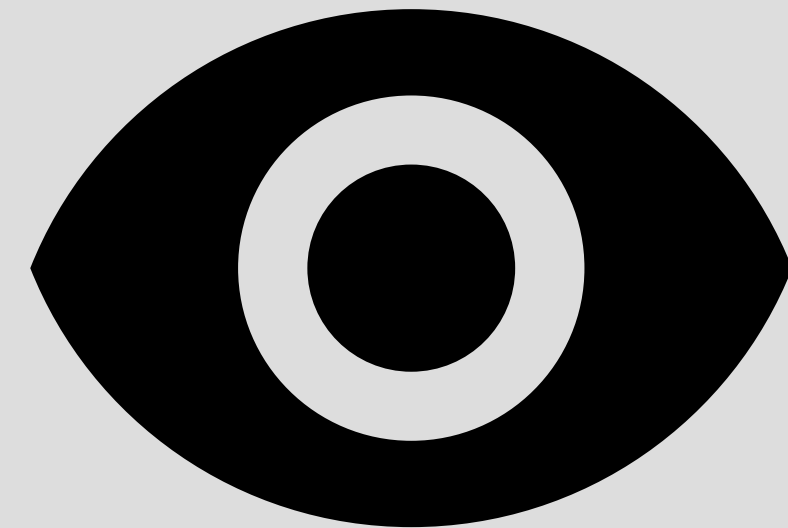
LES INSTITUTIONS



Le ministère du travail et de l'emploi : Représentée au local par la DIRECCTE



Son rôle est d'appliquer sur les territoires la politique emploi du territoire.



Les DIRECCTE contrôlent et valident les aides à l'embauche. Les DIRECCTE veillent à toutes les actions menées en direction des publics en difficulté.

LES INSTITUTIONS



Le ministère du travail et de l'emploi : Représentée au local par la DIRECCTE



Les régions : la compétence formation est quasi exclusivement détenue par les régions. Il s'agit essentiellement de la formation des demandeurs d'emploi.



Les programmes régionaux de formation sont construits en fonction des besoins des territoires.

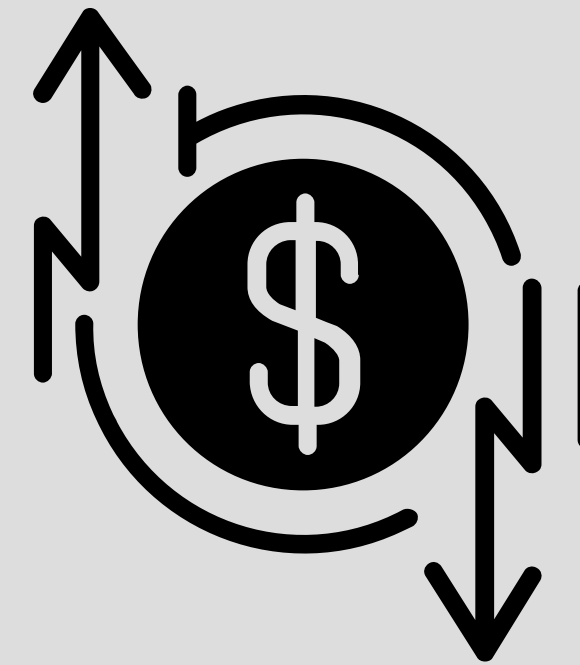
LES INSTITUTIONS



Le ministère du travail et de l'emploi : Représentée au local par la DIRECCTE

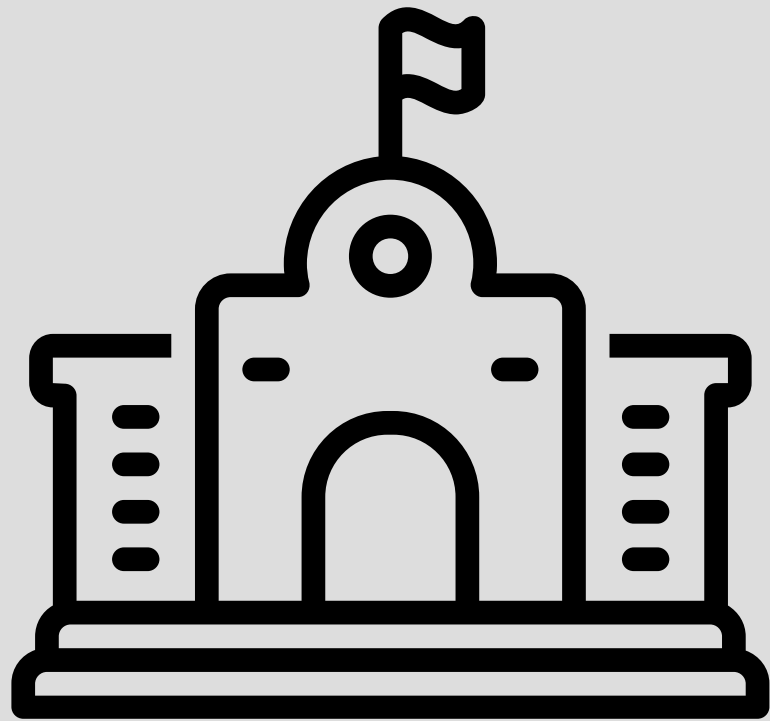


Les départements ont en charge la compétence “Aide sociale”, notamment le RSA, la politique d'aide à l'enfance, aux femmes isolées. Les départements ont en charge le suivi des travailleurs handicapés.



Les départements financent (pas seuls) l'accompagnement des bénéficiaires du rSa et dans une moindre mesure les structures d'insertion par l'activité économique

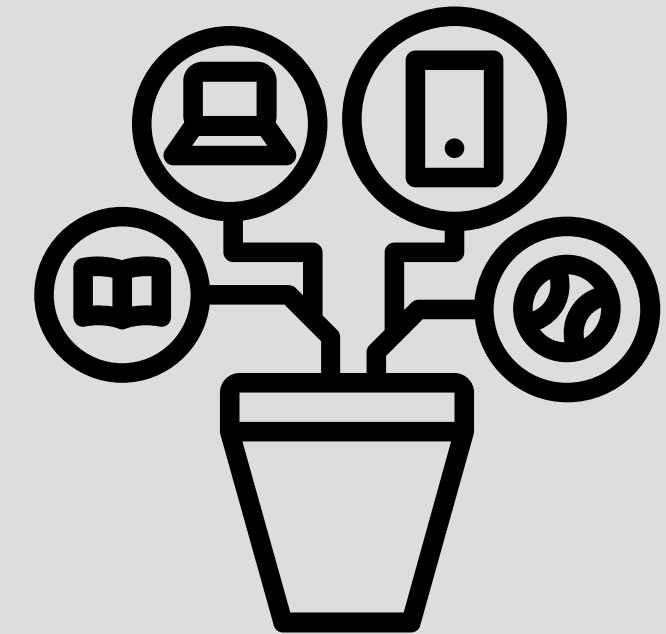
LES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS



En charge le
fonctionnement des
CCAS



On retrouve beaucoup
d'élus locaux dans les
conseils d'administration
d'associations, de missions
locales, de PLIE...



Les intercommunalités ont
pour vocation de mutualiser
des moyens, des
compétences.

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN



Le Fonds Social Européen
confiance des actions
d'insertion et de formation.

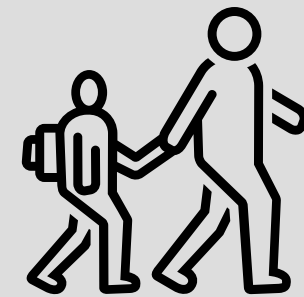


On trouve des fonds FSE dans
la plupart des actions
d'accompagnement à l'emploi.

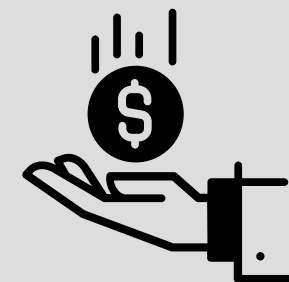
LES STRUCTURES PARTENAIRES : PÔLE EMPLOI



Pôle Emploi est le résultat de la fusion de l'ANPE et l'assedic en 2009.



Son rôle est d'assurer le suivi et l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

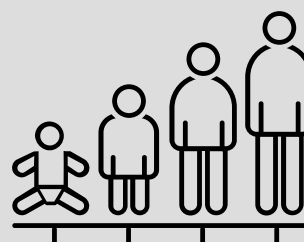


Pôle Emploi suit et finance aussi certaines aides à l'emploi.

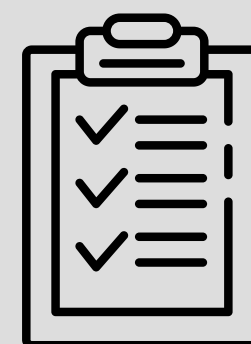
LES STRUCTURES PARTENAIRES : LES MISSIONS LOCALES



Les missions locales accueillent, informent et orientent les jeunes en termes d'emploi, logement, santé...et autres



S'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans

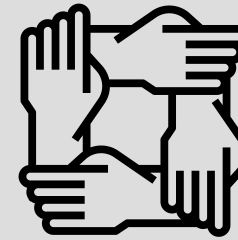


Participent à la mise en oeuvre d'actions territoriales

LES STRUCTURES PARTENAIRES : CAP EMPLOI



Handicap, recrutement & maintien



Cap Emploi est un réseau d'associations chargé du suivi et du maintien à l'emploi des personnes en situation de handicap.



Cap emploi intervient sur des problématiques de reclassement après des accidents, de handicap de naissance, liés à des accidents...



agefiph Cap Emploi est soutenu par l'AGEFIPH.

LES STRUCTURES PARTENAIRES : INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

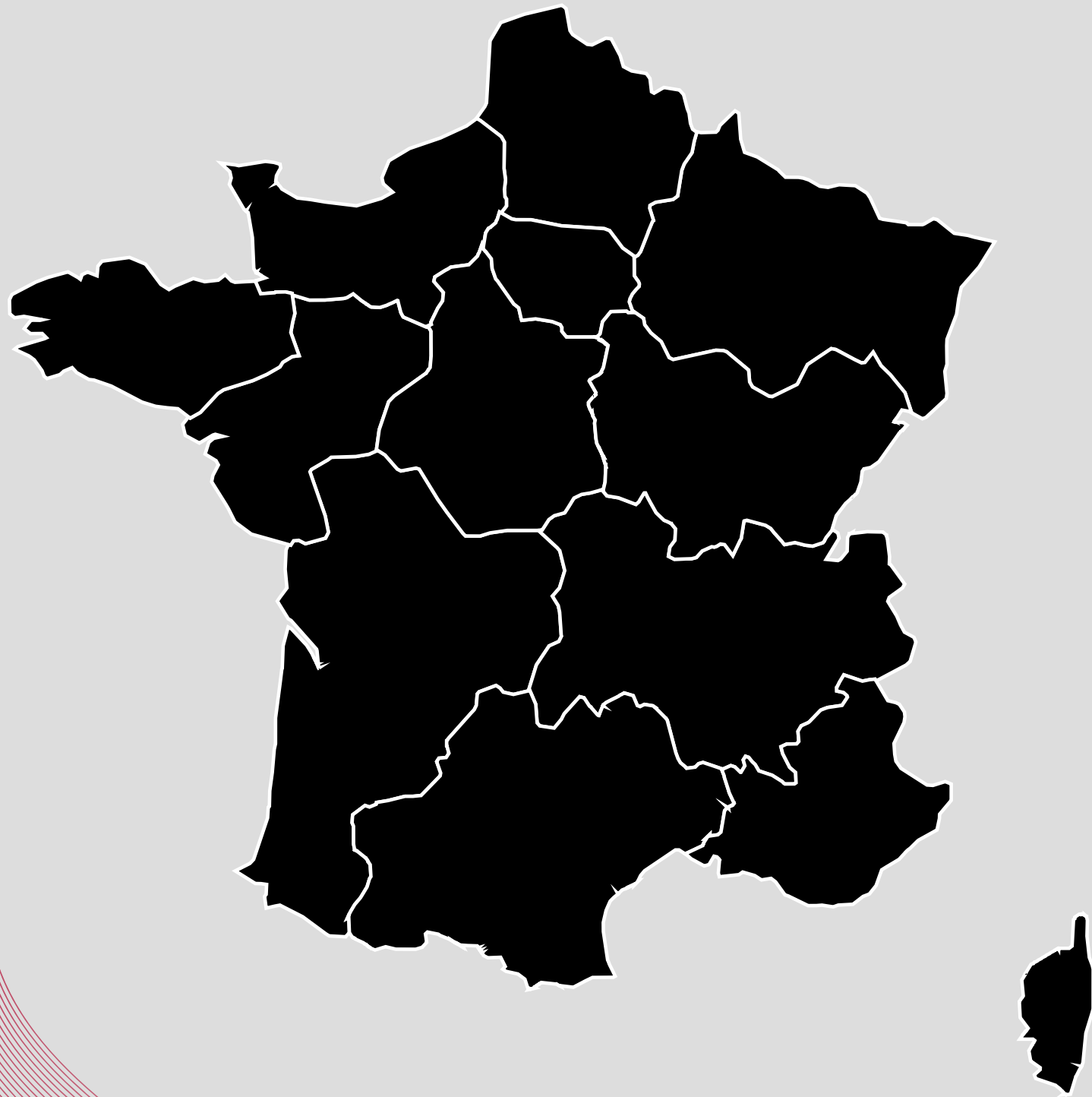


Entreprises faisant travailler des personnes éloignés de l'emploi leur permettant ainsi de se réinsérer.



En parallèle de cette activité, un accompagnement socio-professionnel.

LES STRUCTURES PARTENAIRES : LES SERVICES DU DÉPARTEMENT.

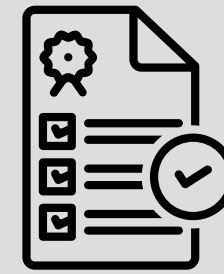
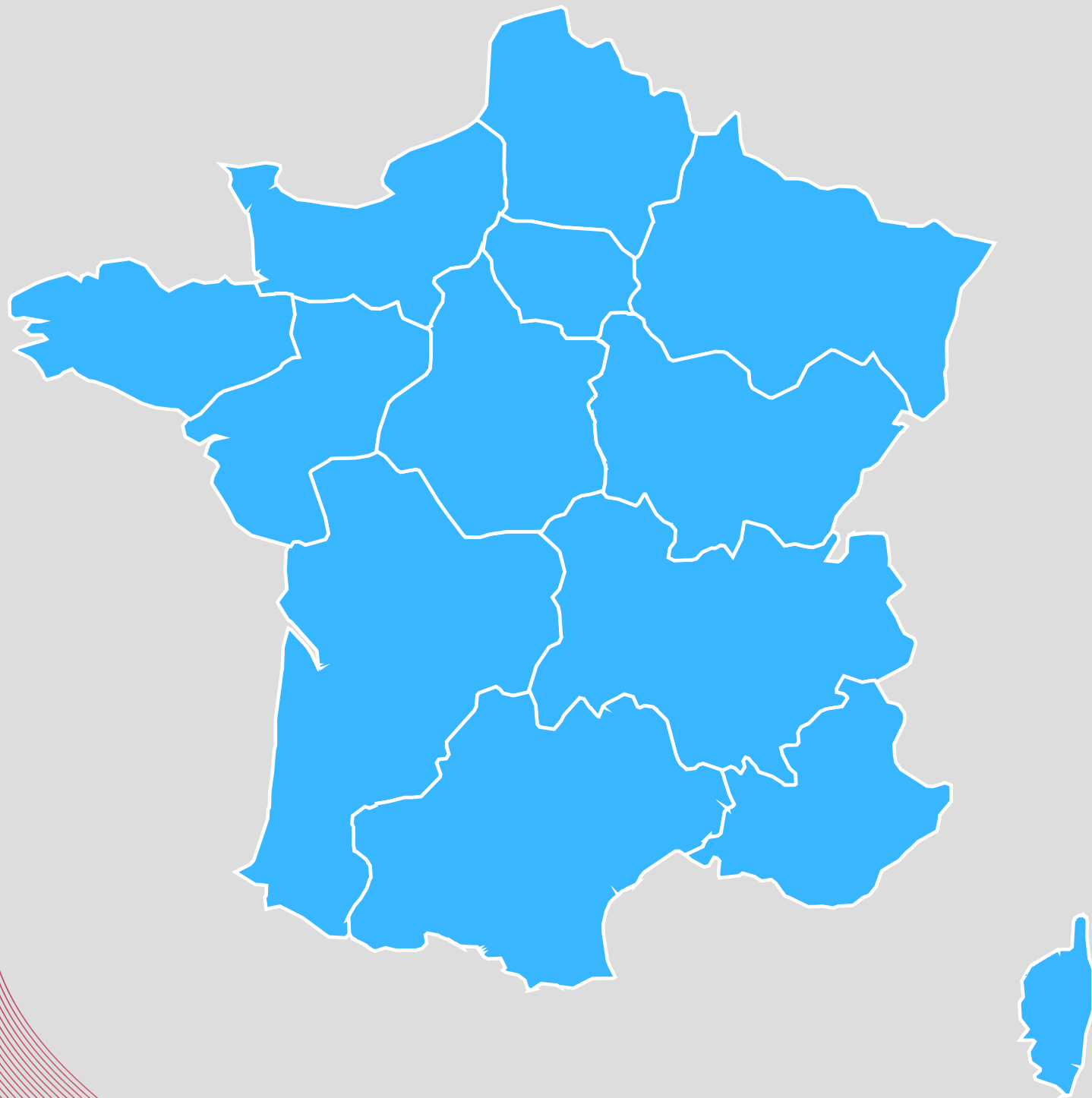


Les services du département ont en charge l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

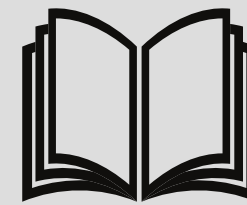


Chaque département organise ces accompagnements en autonomie, il n'y a donc pas de généralité sur le fonctionnement.

LES STRUCTURES PARTENAIRES : LES ORGANISMES DE FORMATION



Bénéficiaires ayant besoin d'une qualification.



Pour des personnes en situation d'illettrisme.



Pour des personnes en besoin de définir ou de conforter les projets professionnels